

Corpus en langue ancienne et théorie sémantique

*Si le corpus est un ensemble de données sur lesquelles le chercheur en linguistique peut s'appuyer pour valider ou invalider ses hypothèses, la composition du corpus dépendra de l'objet sur lequel porteront les hypothèses. Si les hypothèses portent sur la langue, n'importe quel ensemble de discours formulé dans cette langue peut convenir à la composition du corpus. Si en revanche les hypothèses concernent l'idéologie d'un texte, d'un auteur, ou autre, il faudra réunir les données qui semblent toucher de près ou de loin cette idéologie. Au cours de l'étude d'un extrait de la section XIX des *Problemata* d'Aristote, consacrée à l'harmonie, nous constatons que les hypothèses sur la langue grecque et les hypothèses sur l'idéologie des théoriciens de l'Antiquité qui se sont intéressés à l'harmonie, se recoupent et se renforcent. Dans un domaine circonscrit, les hypothèses sur la langue peuvent s'appuyer sur un corpus constitué à double fin, linguistique et idéologique.*

Le corpus en linguistique tient souvent le rôle et la place d'observable ou point de départ à partir duquel le chercheur en linguistique élabore une théorie. Ce qu'il présente comme le résultat de son observation et de son analyse ne provient pas de la seule observation du corpus. Comme dans toute démarche scientifique, des hypothèses président à l'étude de la matière – ici le corpus – elles en guident et conditionnent l'observation : on ne voit que ce que l'on veut voir.

Le rôle et la place du corpus, ainsi que le corpus lui-même, sont déterminés par les hypothèses que le chercheur se propose de tester sur lui. Le corpus est constitué par l'ensemble des éléments sur lesquels le théoricien pense qu'il sera efficace de tester ces hypothèses ; ces dernières proviennent bien sûr de l'idéologie du chercheur, de l'idée qui le pousse à les formuler.

Le rôle du corpus et sa constitution dépendent donc de la nature des hypothèses idéologiques du chercheur. Deux types d'hypothèses apparaissent : celles qui portent sur le corpus, et celles qui portent sur la matière même du corpus. En ce qui nous concerne, il s'agit de distinguer d'une part des hypothèses qui portent sur les thèmes ou le thème qui

Pille

forment l'unité du corpus, et d'autre part, les hypothèses qui portent sur la langue.

Si les hypothèses portent sur la langue et si l'analyse a pour objectif de dégager des lois générales de la langue, alors le corpus joue le rôle d'exemple particulier, d'illustration. C'est ce qu'exprime Raccah (2005 : 218) en ces termes :

« Si, comme tout scientifique le sait bien, un exemple n'est pas suffisant pour étayer une hypothèse universelle (de la forme « tous les X sont des Y »), pour prouver la négation d'une hypothèse universelle, c'est-à-dire une hypothèse existentielle (de la forme « il existe au moins un X qui soit Z ») il est en revanche tout à fait légitime de s'appuyer sur un exemple. » (Raccah, 2005)

Pour étayer une hypothèse existentielle, il est donc possible de s'appuyer sur le corpus, qui joue alors le rôle d'exemple. Le corpus occupe en quelque sorte une place de garant. Dans ce cas, comment les connaissances théoriques seront-elles exploitables pour l'analyse de corpus ?

Si les hypothèses concernent le corpus, les critères qui permettent de le définir et de le délimiter sont en fait des hypothèses sur l'idéologie de l'auteur ou des auteurs du corpus. Les objectifs à atteindre ne concernent donc pas directement une théorie sur la langue, mais plutôt ce que le corpus a à dire, ce qu'il peut nous apprendre en termes de données historiques, philosophiques, etc. Nous verrons alors comment les résultats de ces analyses peuvent alimenter indirectement la linguistique théorique.

Dans cet article, *Corpus en langue ancienne et théorie sémantique*, nous verrons un exemple de la façon dont les hypothèses sur l'idéologie des auteurs du corpus permettent d'alimenter la linguistique théorique et comment les hypothèses sur la langue sont exploitables pour l'analyse de corpus.

Pour chaque type d'hypothèse (sur la langue ou sur l'idéologie), une portée générale pour mon travail de recherche coexiste avec une portée plus particulière pour cet article.

1. Corpus en langue ancienne et théorie sémantique

1.1. Hypothèse sur l'idéologie du corpus

Corpus en langue ancienne et théorie sémantique

L'hypothèse générale sur l'idéologie de mon corpus est la suivante : les théoriciens grecs de l'Antiquité qui se sont intéressés à la musique, dans leurs discours théoriques concernant la musique, ont argumenté en faveur d'une croyance ou d'une idéologie sur le monde, et ce, sciemment ou non. L'objectif général de mes recherches est de montrer que cette croyance ou idéologie est d'ordre esthétique. Lorsqu'une idéologie d'ordre esthétique préside aux observations effectuées sur le monde, alors les éléments qui le composent – dont la musique – sont vus par cette « lucarne » idéologique. Mon corpus est constitué par l'ensemble des textes grecs antiques qui cherchent à décrire ce qu'est le phénomène musical, ou ce qu'il doit être.

Dans cet article, mon hypothèse est la suivante : Aristote¹, dans le Problème 8 des *Problemata*, section XIX, dans sa comparaison du grave τὸ βαρὺ et de l'aigu τὸ ὀξύ – entendus comme son² – présuppose et utilise une idéologie qui unit les concepts de *grandeur* et de *force*, et cela, sans le justifier de manière explicite.

1.2. Hypothèse sur la langue

1.2.1. L'hypothèse générale sur la langue

L'hypothèse générale sur la langue peut être ainsi formulée : tous les discours trahissent certaines idéologies ou certaines croyances sur le monde et celles-ci sont exprimées dans les mots même de la langue. Cette hypothèse est issue de la Sémantique des Points de Vue (SPV) dont les objectifs sont ainsi définis par Raccach (2005 : 216) :

« La sémantique des points de vue vise à construire un système de description des phénomènes sémantiques, qui rende compte de ce caractère manipulatoire de l'usage de la langue ; elle s'appuie à la fois sur l'hypothèse polyphonique et sur l'hypothèse argumentationnelle. » (Raccach, 2005)

Définition qui le conduit à redéfinir les objectifs de la sémantique en ces termes :

« On admettra (donc) que la sémantique a pour objectif de décrire les contraintes que les phrases des langues humaines imposent aux locuteurs et

1. Ou Pseudo-Aristote. En effet, les *Problemata*, et la section XIX en particulier, sont considérés par une grande partie des traducteurs comme n'étant probablement pas l'œuvre d'Aristote ; nous en verrons les raisons plus loin.

2. Les interrogations sur la nature du son s'inscrivent, dans les *Problemata*, dans la série des questions portant sur la musique : la section XIX a été intitulée *De l'harmonie*.

Pille

interlocuteurs de ces langues dans le processus qui les conduit à construire un sens pour leurs énoncés. » (Raccah, 2002 : 243)

Pour comprendre de quoi il s'agit, nous adopterons la terminologie de la SPV, qui reprend en partie la terminologie de la Théorie de l'Argumentation dans la Langue de Ducrot.

Un énoncé a été défini par Ducrot (1991[1972] : 308) comme étant la réalisation d'une phrase dans une situation de discours particulière.

« [...] un segment de discours, c'est-à-dire une entité apparaissant en un lieu et un moment donnés, et qui n'est donc pas susceptible de se répéter » (Ducrot, 1991[1972])

La *phrase* et la *situation* sont les conditions nécessaires et suffisantes pour caractériser un énoncé : $E = (P, S)$. La *situation* est ce qui permet de distinguer deux énoncés d'une même *phrase*.

La sémantique n'étudie pas l'influence de la situation sur le sens de l'énoncé – qui relève de la pragmatique – mais celle des *phrases* : leur *signification*. Il s'ensuit que ce que l'on entend par signification et par sens diffère :

« S'il s'agit d'attribuer à chaque phrase une signification telle qu'on puisse, à partir de cette signification, prévoir le sens qu'aura son énoncé dans telle ou telle situation d'emploi » (Ducrot, 1980: 8)

La Sémantique des Points de Vue insiste sur le fait que l'interprétation d'un énoncé est privée et que nous n'y avons pas accès. Le sens de l'énoncé, en revanche, est une construction abstraite sur l'interprétation, faite par les sujets parlants eux-mêmes. Cette construction est contrainte par les mots et les structures de la langue utilisée, et par les situations.

L'objectif de la Sémantique des Points de Vue est de décrire les contraintes que la langue impose sur la construction du sens.

1.2.2. L'hypothèse sur la langue pour cet article

L'hypothèse sur la langue est la suivante : dans le Problème 8, ce sont les points de vue exprimés par les mots βαρύς, (grave) ὀξύς (aigu) et μέζον (plus grand) qui conduisent Aristote à formuler le Problème 8 de la manière que j'ai évoquée ci-dessus et que j'examine plus loin ; et ce sont ces mêmes points de vue qui permettent de comprendre l'emploi du verbe ἰσχύω pour comparer le son grave et le son aigu et dont nous verrons ci-dessous qu'il pose justement un problème pour les traducteurs.

Corpus en langue ancienne et théorie sémantique

Pour défendre cette hypothèse, je propose une signification pour ἰσχύω, telle qu'elle permette d'accepter l'analogie proposée par Aristote.

L'entreprise que je me suis proposée n'est pas sans risque : la Sémantique des Points de Vue est un cadre théorique élaboré pour la description des langues vivantes, tandis que je propose l'étude d'une langue ancienne. À tout ce que cela comporte d'inconnus – sujets parlants, situation idéologique etc... - il faut en outre ajouter d'autres raisons qui poussent au pessimisme mon entreprise.

1.3. Raisons qui poussent au pessimisme

1 Mon corpus rassemble des textes écrits, dont l'établissement et l'authenticité sont déjà une source de problèmes. En effet, de nombreux Problèmes d'Aristote ont été considérés comme les résultats du travail ou des réflexions des disciples péripatéticiens, et non d'Aristote lui-même.³

2 Les traductions et commentaires sont nombreux et variés, bien souvent en désaccord. Nous confronterons ici trois traductions :

- celle de Pierre Louis, édition des *Problèmes* d'Aristote chez Belles Lettres – Budé (Budé (1993) par la suite)
- celle de Ruelle, commentée et publiée dans la Revue des Études Grecques en 1891 (Ruelle (1891) par la suite)
- celle, partielle et commentée, de Eichthal et Reinach, publiée dans la Revue des Études Grecques en 1892 (Eichthal et Reinach (1892) par la suite).

3 La situation d'énonciation de ces textes est inconnue : elle renvoie au moment de l'écriture et au premier discours qu'il a généré. Or, dans le cas d'un texte tel que celui que nous nous proposons d'étudier, les modifications, au cours des siècles, ont été nombreuses et variées. Le texte final, objet de mon étude, est le résultat d'un assemblage composite de plusieurs discours.

1.4. Raisons qui laissent quelque espoir

3. Consulter l'introduction de la section XIX des *Problemata* dans l'édition Budé Les Belles Lettres où Pierre Louis résume les arguments des uns et des autres autour de cette question de l'authenticité du texte.

Pille

1 Pour ce qui est de l'authenticité et de l'établissement du texte et en général de presque tous les textes qui nous sont parvenus de l'Antiquité, le problème est le même : nous devons nous contenter de travailler sur ce que la tradition a admis et reconnu. Cela dit, nous envisageons, pour des travaux ultérieurs, la possibilité que la Sémantique des Points de Vue puisse nous aider⁴ dans le rétablissement des textes d'origine ou la détermination de leur authenticité.

2 En ce qui concerne le désaccord des traducteurs ou commentateurs sur l'interprétation du texte, nous allons voir comment nos hypothèses sur la langue peuvent nous livrer de nouvelles pistes ou de nouvelles hypothèses, sinon de traduction, du moins de compréhension du sens des énoncés.

3 Quant à l'ignorance de la situation d'énonciation d'un corpus en langue ancienne, elle ne nous gênerait que si nous croyions qu'elle est indispensable pour formuler des hypothèses sur le sens des énoncés. Or cela proviendrait de l'idée (fausse) qu'en revanche, avec un texte en langue moderne dont nous pouvons connaître la situation d'énonciation, nous avons directement accès au sens des énoncés.

La croyance en un accès direct au sens des énoncés dans une langue que nous connaissons pose en fait le problème des observables en sciences humaines.

Le groupe de travail Habeas Corpus a souligné dans une communication de 1994 la difficulté dans laquelle se trouve le sémanticien : il ne peut observer ni les *phrases*, ni les *significations* :

« l'observable, pour le linguiste, est constitué d'énoncés, interprétés dans des situations, tandis que ce que sa théorie décrit, ce sont des phrases. Une première question méthodologique à traiter est donc la manière dont cet observable renseigne sur ce que la théorie doit décrire. » (Habeas Corpus, 1994 :)

Le linguiste sémanticien s'intéresse aux phrases des énoncés ; il n'a pas pour but de décrire la situation ; cependant, il peut s'en aider et accéder ainsi indirectement au sens des énoncés. Si en revanche, il n'a à sa disposition qu'un texte, il ne pourra s'appuyer ni sur la situation, ni sur les

4. En confrontant les points de vue exprimés dans des textes d'auteurs censés être les mêmes, par exemple deux textes dits d'Aristote, nous pourrions apporter de nouvelles preuves de l'authenticité ou de l'inauthenticité de ces textes, et renforcer ou non les hypothèses en faveur de l'idée qu'ils sont apocryphes.

Corpus en langue ancienne et théorie sémantique

énoncés (puisque'un énoncé est la réalisation d'une phrase dans une situation de discours particulière). C'est le cas qui est le nôtre : nous n'avons qu'un texte à notre disposition, c'est-à-dire une trace des phrases.

Puisqu'il nous est impossible d'imaginer que nous avons un accès direct au sens des énoncés, nous sommes alors obligés de travailler à partir de la description des contraintes que la langue impose sur la construction du sens d'un énoncé. Cette solution par observation indirecte est précisément celle que propose la SPV.

1.5. Reformulation des objectifs

Nos objectifs sont donc les suivants :

Trouver comment exploiter les hypothèses sur la langue de la Sémantique des Points de Vue dans une analyse de corpus en langue antique, et voir si les méthodes proposées par la Sémantique des Points de Vue sur une langue moderne fonctionnent avec une langue ancienne ; examiner comment les résultats de cette analyse peuvent alimenter la Sémantique des Points de Vue.

Pour tester les hypothèses sur l'idéologie et les hypothèses sur la langue formulées plus haut, nous utiliserons le modèle topique tel qu'il est développé par la Sémantique des Points de Vue.

2. Analyse de l'extrait

2.1. Extrait

Le problème 8 de la section XIX des *Problemata* d'Aristote :

(1) Διὰ τί ἡ βαρεῖα τὸν τῆς ὀξείας ἰσχύει φθόγγων;

(Par quoi) (la grave) (le son de l'aiguë) ((*pb*) *prévaut sur*) ?

par quoi la grave a-t-elle plus de force que le son de l'aigu ?

(2) Ἦ ὅτι μείζον τὸ βαρὺ;

(Est-ce parce que) (plus grand) (le grave) ?

Est-ce parce que le grave est plus grand ?

(3) Τῆ γὰρ ἀμβλεία ἔοικε, τὸ δὲ τῆ ὀξεία γωνία

(À l'obtuse) (en effet) (elle/il ressemble), (*comme le son aigu*) (à l'angle aigu) :

Pille

En effet, il ressemble à l'obtus, comme (l'aigu) à l'angle aigu.

Que je traduis ainsi :

« Par quoi la grave prévaut sur le son de l'aiguë ? est-ce parce que le grave est plus grand ? En effet, il ressemble à l'obtus, comme le (son de l'aigu) ressemble à l'angle aigu. »

Et qui est traduit par Pierre Louis dans les éditions Belles Lettres, (Budé, 1993) :

« Pourquoi la corde grave prévaut-elle sur le son de la corde aiguë ? Est-ce parce que le grave a plus d'ampleur ? Elle est comme l'angle obtus, l'autre comme l'angle aigu. »

et par Charles Ruelle dans la Revue des études grecques, (Ruelle, 1891)⁵ :

« Pourquoi la (corde) grave fortifie-t-elle le son de l'aiguë ? n'est-ce pas parce que le grave est plus grand ? En effet, il ressemble à (l'angle) obtus, et l'(aigu) à l'angle aigu. »

2.2. Remarques préliminaires

2.2.1. Corde, son ou ?

Nous remarquons qu'il est question Phrase 1 des cordes *grave* et *aiguë*, et plus précisément du son des cordes, alors que dans la Phrase 2, il s'agit du *grave*, précédé de l'article τό neutre qui permet de substantiver l'adjectif, lui donnant ainsi une portée plus générale. Dans la phrase 3, *aigu* et *obtus* (ἀμβλεία) qualifient l'angle. Nous comprenons que τὸ δέ renvoie à τὸ ὀξύ, et est mis en rapport avec τὸ βαρύ de la phrase 2.

2.2.2. L'énigme de ἰσχύει

Le problème concerne principalement la traduction du verbe de la phrase 1 ἰσχύει.

- Budé 1993 choisit « prévaut » alors qu'ἰσχύω, avec cette signification, est en principe intransitif et suivi d'une préposition ; or le texte fait suivre le verbe de l'accusatif. Il n'est donc pas employé de façon intransitive ici.

- Ruelle 1891 choisit « fortifier » selon l'emploi transitif du verbe qui signifie alors « rendre fort, condenser ».

5. Eichthal et Reinach, 1892, ne proposent que la traduction partielle de ce problème. Ils s'intéressent surtout à la confrontation d'autres sources et d'autres traductions. Nous donnons ici une synthèse de leurs remarques.

Corpus en langue ancienne et théorie sémantique

- En commentant le problème 8, Eichthal et Reinach 1892 proposent « contient » ou « équivaut » en alléguant, d'une part, l'analogie avec les angles et, d'autre part, le fait que, dans d'autres *Problèmes* de la même section, la traduction de ce verbe par « contient » ou « équivaut » semble convenir. Pour ces commentateurs, il n'existe aucun rapport entre la phrase 1 et l'analogie de la phrase 3 et ils qualifient cette dernière de « jeu de mots sans valeur ».

2.3. Objectifs

Nous proposons de montrer que :

a l'analogie entre les sons et les angles, établie en Phrase 3, non seulement permet de confirmer les hypothèses formulées sur les points de vue exprimés dans les mots ὄξύς, βαρύς et μείζον (en Phrase 1 et Phrase 2) mais rend possible et pertinente la traduction de ἰσχύει par « prévaut sur » (Phrase 1).

b l'auteur, dans l'exposition de son problème et dans la formulation de ses hypothèses, a été influencé par l'idéologie géométrique qui prévaut dans les discours portant sur la musique et l'harmonie.

c les traducteurs ont été influencés par leur propres idéologies concernant la musique.

2.4. Résultats

2.4.1. Les points de vue : la grandeur est considérée du point de vue de la force

1 En ce qui concerne le verbe ἰσχυεῖν, l'idée de « force » est contenue dans ce verbe dérivé du nom ἰσχύς⁶. « force, puissance »

2 C'est un comparatif μείζον (phrase 2) qui est proposé pour expliquer la comparaison entre le son de la corde grave et celui de la corde aiguë (phrase 1). Il signifie tout ensemble « plus grand, plus fort, plus puissant ». Dans cette même phrase, « le grave est plus grand » est présenté comme un fait connu de tous. Cette impression est renforcée par le fait que l'adjectif βαρύς soit substantivé et neutre.

4. ἰσχύς : (Dictionnaire Grec / Français, Bailly) : 1 force physique ou matérielle 2 fermeté, force de résistance 3 puissance 4 force brutale, violence.

Pille

3 Dès les deux premières phrases, on doit admettre, pour comprendre, l'implicite suivant : *plus la corde est grave, plus elle a de force par rapport à l'aigu.*

Dans les phrases 1 et 2 la relation qui unit *fort* et *grand* est présentée comme admise par tous : cette relation est le garant du lien argumentatif qui unit la phrase 1 et la phrase 2 sous la forme : « pourquoi X ? Est-ce parce que Y ? ».

Le garant est culturel, présenté comme général et partagé. Il peut être exprimé ainsi :

(garant qui unit les Phrases 1 et 2) /+ grand, + (le son est) fort /

Cette catégorie de forme de garant est appelée *topos* par Ducrot. Cet outil d'analyse sémantique est employé dans la Sémantique des Points de Vue.

Ce qui est présenté comme admis et partagé dans la phrase 1 peut être reformulé ainsi :

T(1) /+grave, +fort/

Ce qui est présenté comme admis et partagé dans la phrase 2 peut être reformulé ainsi :

T(2) /+grave, +grand/

Ce qui est présenté comme admis et partagé permettant de relier les phrases 1 et 2 peut être formulé ainsi :

T (t) /+grand, +fort/

En suivant les mêmes orientations argumentatives, le même sens de variation, nous pouvons parvenir à :

T(1) /- grave, -fort / et traduire cela par /+aigu, + faible/

T(2) /- grave, -grand / et traduire cela par /+ aigu, + petit/

T(t) /+grand, +fort/ et traduire cela par /+petit, +faible/

4 L'adjectif ὀξύς dans la langue grecque (comme dans la langue française d'ailleurs) permet de qualifier le son comme l'angle.⁷

5. Les adjectifs ὀξύς et βαρύς sont d'origine indo-européenne. On peut rapprocher le premier du latin « acutus », aigu, pointu, et le second du sanskrit « guruh » le guide. Les racines indo-européennes de ces deux adjectifs ont un sens bien plus concret que celui exprimé ici ; le premier évoque l'idée de pointu, d'acéré tandis que le second évoque l'idée de lourdeur et de

Corpus en langue ancienne et théorie sémantique

Or, cette analogie du son avec l'angle, présente dans la phrase 3 et notée comme mauvais jeu de mot, est justement favorisée, non seulement par l'emploi de ὀξύ qui, dans la langue grecque, qualifie aussi bien le son que l'angle, mais aussi par les points de vue exprimés dans la langue, et en particulier dans μεῖζον et ὀξύ.

- D'une part, μεῖζον exprime à la fois « plus fort » et « plus grand » ; l'association d'idées contenue dans l'adjectif même permet le passage des considérations de force attachées au son à des considérations de grandeur, elles, liées aux angles, et entretient l'association que l'on peut effectuer entre l'idée de « force » et celle de « grandeur ».

- D'autre part, ὀξύ peut qualifier le *son* comme l'*angle* et bien que le problème commence par évoquer le grave βαρύ, les topoi T(1) /+aigu, + faible/ et T(2) /+ petit, + faible/ – comme nous l'avons montré plus haut – se trouvent exprimés – en négatif – dans les phrases 1 et 2 ; l'analogie avec les angles est ainsi non seulement possible, mais pertinente.

L'analyse des points de vue cristallisés dans les mots βαρύς, ὀξύς, μεῖζον et ἰσχυρός permet donc d'expliquer l'analogie – qui n'est donc pas un jeu de mot sans valeur – entre le son et l'angle et de préférer la traduction de ἰσχυρεί par « prévaut sur ».

Nous constatons, à l'issue de cette brève analyse, que les connaissances théoriques de la Sémantique des Points de Vue sont exploitables pour l'analyse de corpus ; les hypothèses sur la langue grecque alimentent donc les hypothèses sur l'idéologie des auteurs.

2.4.2. La musique et l'harmonie du monde exprimées en termes de géométrie

Cette analogie, en effet, loin d'être un simple jeu de mots, est en réalité un jeu sur les points de vue exprimés dans la langue : elle nous a permis de les relever, et de formuler l'hypothèse selon laquelle, dans la langue grecque, la grandeur est considérée du point de vue de la force.

pesanteur. Il n'y a donc pas d'opposition idéologique entre ces deux racines, prises dans leurs significations indo-européennes. Mais c'est pourtant à partir des expressions concrètes de pointu et de lourd que l'on a exprimé les idées abstraites d'aigu et de grave ; on peut donc supposer que le grave perçu comme tel était associé, dans l'idéologie grecque, à la lourdeur, de la même façon que l'aigu s'est trouvé associé à l'idée de pointu. Reste à savoir dans quelles autres langues ces associations ont été rendues possibles.

Pille

Nous pouvons expliquer cette analogie par l'hypothèse formulée plus haut : le discours sur la musique est orienté par l'idéologie selon laquelle la géométrie et l'arithmétique président à l'harmonie du monde grec antique.

2.4.3. Le point de vue des traducteurs

Par ailleurs, peut-être pouvons-nous expliquer le désaccord entre les traducteurs par le fait qu'ils ne partagent pas les mêmes idéologies que l'auteur du problème 8 en ce qui concerne la force, la grandeur ou l'harmonie du monde dans ses proportions exprimées de façon géométrique et arithmétique, et qu'ils sont influencés par d'autres idéologies à définir. C'est ainsi qu'ils ont pu juger que ce problème ne pouvait pas être d'Aristote, et qu'il n'était fondé que sur un jeu de mot sans intérêt.

De notre côté, nous nous gardons bien de soutenir que le Problème 8 est effectivement d'Aristote ou qu'il ne l'est pas ; nous nous contentons de souligner l'importance de ce « jeu de mot » pour les aspects idéologiques qu'il permet de mettre au jour.

Cette analyse est en faveur d'une théorie sémantique qui prend en compte les points de vue exprimés dans la langue, en l'occurrence la Sémantique des Points de Vue. Nous avons vu comment les hypothèses idéologiques sur corpus ont permis d'alimenter une théorie sémantique.

3. Conclusion

En reliant les hypothèses sur l'idéologie des auteurs du corpus et les hypothèses sur la langue, les connaissances théoriques ont pu être exploitables pour l'analyse de corpus, tout comme les hypothèses sur l'idéologie peuvent alimenter la linguistique théorique.

En effet, comme nous l'avons vu, le modèle topique tel qu'on le trouve développé dans la Sémantique des Points de Vue à partir d'exemples en langues vivantes peut aussi s'adapter à l'étude des langues anciennes. Cela nous ouvre de nouvelles perspectives quant à la compréhension de ces mêmes langues. La Sémantique des Points de Vue offre même un avantage pour l'étude de langues anciennes dont les traces ne sont qu'écrites : elle n'a pas besoin de tenir compte de la situation, bien évidemment absente dans le cas des textes en langues anciennes.

Suivant l'objectif de la Sémantique des Points de Vue, nous avons pu décrire les contraintes que les mots βαρύς, ὀξύς, μεῖζον et ἰσχύς

Corpus en langue ancienne et théorie sémantique

imposaient sur la construction du sens de cet extrait et interpréter l'analogie entre la grandeur et la force comme trace d'une idéologie propre à l'auteur de ce texte.

Références bibliographiques

- Aristote *Problèmes*, sections XI-XXVII, Texte établi et traduit par Pierre Louis (1993). Paris : Les Belles Lettres.
- Ruelle, C.-E. (1891). Problèmes musicaux d'Aristote. *Revue des études Grecques*, IV, 233-267.
- Eichthal, E. & Reinach, T. (1892). Notes sur les Problèmes musicaux dits d'Aristote. *Revue des études Grecques*, V, 22-51.
- Eichthal, E. & Reinach, T. (1900). Nouvelles Observations sur les Problèmes musicaux attribués à Aristote. *Revue des études Grecques*, XIII, 18-44.
- Bailly, A. (1950). *Dictionnaire Grec Français*. Paris : Hachette.
- Ducrot, O. (1980). *Les mots du discours*. Paris : Minuit.
- Ducrot, O. ([1972] 1991). *Dire et ne pas dire, Principes de sémantique linguistique*. Paris : Hermann, « Collection savoir : sciences ».
- Habeas Corpus (1994). *De l'observable au fait : problèmes méthodologiques en sémantique*, Communication présentée au colloque Linguistique et terrain du comité national du CNRS, Paris.
- Raccah, P.-Y. (2002). Lexique et idéologie. Les points de vue qui s'expriment avant qu'on ait parlé. In Carel (Ed.), *Les Facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot* (pp. 242-268). Paris : Kimé.
- Raccah, P.-Y. (2005). Une sémantique du point de vue : de l'intersubjectivité à l'adhésion. *Discours social / Social Discourse, Nouvelle série, Vol. XXI*, 205-242.